



ALAN GRATZ

RÉFUGIÉS

TEXTE FRANÇAIS DE VIRGINIE CANTIN

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Gratz, Alan, 1972-
[Refugee. Français]
Réfugiés / Alan Gratz ; texte français de Virginie Cantin.

Traduction de: Refugee.
ISBN 978-1-4431-7310-0 (couverture souple)

I. Titre. II. Titre: Refugee. Français.

PZ23.G8386Ref 2018 j813'.6 C2018-903835-7

Copyright © Alan Gratz, 2017.

Copyright © Éditions Milan, 2018, pour le texte français.

Copyright © Éditions Scholastic, 2018, pour la version canadienne-
française.

Tous droits réservés.

L'éditeur n'exerce aucun contrôle sur les sites Web de tiers et de l'auteur,
et ne saurait être tenu responsable de leur contenu.

Bien que les personnages et les événements soient inspirés de la réalité,
ce livre est une œuvre de fiction et ne prétend pas être précis d'un point
de vue historique ou relater des relations ou des événements factuels.
Les noms, personnages, entreprises, lieux et incidents mentionnés sont le
fruit de l'imagination de l'auteur ou utilisés à titre fictif. Toute
ressemblance avec des personnes, vivantes ou non, ou avec des
entreprises, des événements ou des lieux réels est purement fortuite.

Il est interdit de reproduire, d'enregistrer ou de diffuser, en tout ou en
partie, le présent ouvrage par quelque procédé que ce soit, électronique,
mécanique, photographique, sonore, magnétique ou autre, sans avoir
obtenu au préalable l'autorisation écrite de l'éditeur. Pour toute
information concernant les droits, s'adresser à Scholastic Inc.,
Permissions Department, 557 Broadway, New York, NY 10012, É.-U.

Édition publiée par les Éditions Scholastic, 604, rue King Ouest, Toronto
(Ontario) M5V 1E1.

5 4 3 2 1 Imprimé au Canada 139 18 19 20 21 22



JOSEF

BERLIN, ALLEMAGNE, 1938

CRAC! BOUM!

Josef Landau se redressa dans son lit, le cœur battant. On aurait dit que quelqu'un venait d'enfoncer la porte. Ou avait-il rêvé?

Dans le noir, il tendit l'oreille. Les bruits de ce petit appartement, où il avait été contraint d'emménager avec sa famille, ne lui étaient pas familiers. Depuis que les nazis avaient interdit au père de Josef d'exercer son métier parce qu'il était juif, les Landau n'avaient plus les moyens de conserver leur ancien logement.

De l'autre côté de la chambre, Ruth, la petite sœur de Josef, dormait encore. Josef essaya de se calmer. Ce n'était peut-être qu'un cauchemar.

Soudain, il perçut à l'extérieur de la chambre un grondement, suivi d'un bruit. Il y avait quelqu'un dans l'appartement!

Josef se rallongea, les yeux grands ouverts. Dans la pièce voisine, un bruit de verre brisé retentit. Réveillée en sursaut, Ruth poussa un cri de terreur. Elle n'avait que six ans.

– Mama! hurla Josef. Papa!

Des ombres surgirent dans la chambre. Josef se recroquevilla au fond de son lit, mais des mains noires l'agrippèrent. Il hurla encore plus fort que sa petite sœur, couvrant sa voix. Pris de panique, il s'agita et se débattit, mais l'une des ombres lui saisit la cheville. Josef se cramponna aux draps, en vain : les mains étaient trop fortes. Il avait si peur qu'il sentit un liquide tiède couler le long de ses jambes.

– Non! Non! s'écria Josef.

Une ombre le jeta à terre, tandis qu'une autre tirait Ruth par les cheveux et la giflait.

– Tais-toi! cria quelqu'un en forçant la fillette à s'asseoir à côté de Josef.

Sous le choc, elle se tut un instant, puis se remit à pleurer de plus belle.

Josef l'enveloppa de ses bras protecteurs.

– Chut, Ruthie, supplia-t-il. Tais-toi, maintenant.

Recroquevillés par terre, ils virent les ombres soulever le lit de Ruth et le jeter contre le mur. Il se brisa en mille morceaux. Ensuite, elles arrachèrent les affiches des murs, les tiroirs des bureaux, et envoyèrent valser des vêtements à travers la chambre. Elles cassèrent lampes et ampoules tandis que Josef et Ruth, terrifiés et le visage baigné de larmes, s'agrippaient l'un à l'autre.

De nouveau, les ombres s'emparèrent d'eux et les traînèrent jusqu'au salon. Elles les plaquèrent au sol et allumèrent le plafonnier. Plissant les yeux, Josef distingua

sept étrangers. Certains portaient des vêtements de ville : chemise blanche, pantalon gris, casquette en laine marron, chaussures en cuir. Mais la plupart arboraient la chemise brune et le brassard rouge à croix gammée des sections d'assaut (SA) hitlériennes.

Les parents de Josef et de Ruth étaient là aussi, allongés par terre, aux pieds des miliciens.

– Josef! Ruth! cria leur mère en les voyant.

Elle tendit le bras vers eux, mais l'un des nazis agrippa sa chemise de nuit. Un autre se tourna vers le père de Josef.

– Aaron Landau, vous avez continué à travailler comme avocat malgré la loi sur la restauration de la fonction publique de 1933 interdisant aux Juifs d'exercer le droit. Nous vous plaçons donc en détention préventive pour crime contre le peuple allemand.

Pris de panique, Josef regarda son père.

– Il s'agit d'un malentendu! s'écria celui-ci. Laissez-moi vous expliquer...

Ignorant ses protestations, l'officier fit un signe de tête aux autres hommes. Deux d'entre eux remirent le père de Josef debout et l'entraînèrent vers la porte.

– Non! hurla Josef.

Il devait faire quelque chose. Se levant d'un bond, il saisit l'un des hommes par le bras, mais deux autres le retinrent tandis qu'il se débattait comme un beau diable.

Le chef des miliciens laissa échapper un rire.

– Regardez-moi ça! lança-t-il en montrant du doigt le

pyjama de Josef. Il s'est pissé dessus!

Les nazis éclatèrent de rire, et Josef se sentit rougir. De nouveau, il tenta de se libérer.

– Je serai bientôt un homme, dit-il. Dans six mois et onze jours.

Nouvel éclat de rire.

– Six mois et onze jours! répéta le milicien. C'est précis, au moins!

Tout à coup, il redevint sérieux.

– Peut-être as-tu l'âge d'être envoyé dans un camp de concentration, comme ton père?

– Non! cria Rachel Landau. Non, mon fils a tout juste douze ans. Ce n'est qu'un enfant. Je vous en prie...

S'agrippant aux jambes de Josef, la petite Ruth se mit à hurler.

– Ne l'emmenez pas! Ne l'emmenez pas!

Le milicien fronça les sourcils et adressa un geste dédaigneux aux hommes qui portaient Aaron Landau. Josef les regarda traîner son père hors de la pièce, malgré les hurlements de Ruth et les sanglots de sa mère.

– Ne grandis pas trop vite, mon garçon, reprit le milicien. Nous reviendrons te chercher bientôt.

Les nazis saccagèrent ce qu'il restait de l'appartement, brisant les meubles, cassant les assiettes et déchirant les rideaux. Ils partirent aussi vite qu'ils étaient venus, laissant Josef, sa sœur et sa mère à genoux, blottis les uns contre les autres au milieu de la pièce. Après avoir pleuré

toutes les larmes de son corps, Rachel Landau emmena ses enfants dans sa chambre, refit son lit et les tint serrés contre elle jusqu'au matin.

.....

Durant les jours suivants, Josef apprit que sa famille n'était pas la seule à avoir été attaquée par les nazis cette nuit-là. Dans toute l'Allemagne, d'autres maisons et commerces appartenant à des Juifs ainsi que des synagogues avaient été détruits, et des dizaines de milliers d'hommes arrêtés et envoyés dans des camps de concentration. On avait baptisé cette offensive « la nuit de Cristal »¹.

Les nazis ne l'avaient pas dit ouvertement, mais le message était clair : Josef et sa famille étaient devenus indésirables en Allemagne. Cependant, Josef, sa mère et sa sœur ne pouvaient pas partir. Pas maintenant. Pas sans le père de Josef.

Rachel passa des semaines à courir d'un bureau à l'autre pour tenter de savoir où se trouvait son mari et le faire libérer. Mais personne ne lui disait rien. Josef désespérait de jamais revoir son père.

Puis, six mois après l'arrestation du père de Josef, la

1. Elle se déroula dans la nuit du 9 au 10 novembre 1938 en Allemagne et la journée qui suivit, faisant plusieurs milliers de victimes et marquant le début des déportations dans les camps.

famille reçut un télégramme. Il avait été libéré du camp de concentration de Dachau, à la condition expresse de quitter le pays dans les deux semaines.

Josef n'avait jamais voulu partir. Il était chez lui, en Allemagne. Où aller? Comment vivre? Mais c'était déjà la deuxième fois que les nazis ordonnaient aux Landau de quitter le pays, et ces derniers n'avaient pas l'intention d'attendre la troisième.